

finissant comme toujours d'une manière ou ne peut moins satisfaisante. Il est évident que l'ensemble des communications commerciales entre les habitants du Canada et ceux des Etats-Unis a acquis de trop vastes proportions pour l'exposer beaucoup plus longtemps dans ce long duel triangulaire, et des moyens plus directs et convenables devraient être adoptés.

Je dis que cette lettre démontre le bon sens de M. Bayard, qui a très bien compris la position du Canada vis-à-vis des Etats-Unis et de l'Angleterre. J'ai regretté de voir que le ministre des finances, que je pensais être disposé, comme il le paraissait dans sa réponse à M. Bayard, à accepter et à endosser l'avancé fait par M. Bayard, ait déclaré au contraire qu'il croyait être infiniment plus désirable pour nous de traiter avec les Etats-Unis sous l'ézide et la protection de la Grande-Bretagne. Moi pour un, je répudie complètement et entièrement cette partie des prétentions du ministre des finances. Je dis que le Canada a acquis cette importance, qu'en traitant avec les Etats-Unis, il devrait lui être permis de le faire directement. Je dis qu'il serait dix fois plus dans les intérêts du peuple canadien qu'il nous soit permis de traiter directement avec les Etats-Unis sans nous occuper de Downing Street ou même de l'ambassadeur anglais à Washington.

Il y a une autre conséquence à tirer du langage très frappant dont l'honorable ministre des finances s'est servi, et c'est ceci: Il ne me paraît être que trop clair que le Canada a perdu, que le gouvernement a perdu une très grande occasion dans cette affaire. Il me semble que le gouvernement, outre qu'il a perdu une grande occasion, nous a mis dans une position des plus humiliantes, et il peut couvrir un grand risque. Lorsque j'en viens à examiner cette correspondance entre M. Bayard et l'honorable monsieur de l'autre côté, je ne puis m'empêcher de croire que, suivant toutes les probabilités humaines, si nous pouvions entrevoir ces secrets de la diplomatie qui entourent nécessairement ces négociations, la Chambre verrait que lorsque l'honorable ministre a rencontré M. Bayard, comme je crois qu'il l'a fait à Pâques en 1887—je pense être exact sur ce point—plusieurs semaines avant que ces lettres ne fussent écrites, lorsque l'honorable monsieur s'est trouvé en face de M. Bayard, lorsqu'il a réalisé notre position actuelle où nous glissons, lui et M. Bayard ont alors dû venir à la conclusion dont parle ce dernier dans sa lettre, que le vrai moyen réel pour le Canada de sortir de toutes ces difficultés était un traité de réciprocité illimitée presque identique à celui que j'ai moi-même proposé. C'est le moyen indiqué par M. Bayard.

Quelqu'un peut-il supposer que M. Bayard, le 31 mai 1887, cinq ou six semaines après avoir conféré avec l'honorable monsieur, aurait fait cette proposition à moins d'avoir quelque bonne raison de supposer qu'elle serait acceptable pour le ministre des finances? Je crois que l'honorable ministre avait décidément des idées plus avancées dans ce rapport que ses collègues, et que si ces derniers lui avaient donné liberté d'action, s'ils lui avaient permis en avril et mai 1887, lorsqu'il a rencontré M. Bayard, de répondre à son invitation, nous aurions aujourd'hui la réciprocité illimitée, et je crois que l'honorable monsieur aurait préféré à tout événement ce mode de régler les difficultés, parce qu'il comprenait assez et avait assez d'intelligence pour comprendre que ce moyen était supérieur à celui auquel il a eu recours. Mais on a laissé passer cette occasion et elle est perdue; et lorsque plus tard, justement à la veille de l'élection présidentielle, l'honorable monsieur fit alors une espèce de proposition dans ce sens, nous ne devons pas être surpris que les autorités américaines lui aient répondu dans ces circonstances qu'elles n'avaient pas le pouvoir d'entamer des négociations qu'elles auraient pu entamer et mener à bonne fin dix-huit mois auparavant. J'ai dit que ce pays a été humilié. Je ne prétends pas dire qu'il a nécessairement été humilié par la conclusion de ce traité, mais il a été humilié en ceci: c'est que son gouvernement a avancé des prétentions, a fait des déclarations et des actes qui sont complètement et

entièrement contraires à l'attitude que l'on demande aujourd'hui au parlement de prendre. On nous dit au début des documents qui nous sont soumis.

Les pêcheries n'auraient pu être réservées pour notre peuple si les vaisseaux de pêche des Etats-Unis qui avaient l'habitude de venir en grand nombre le long de nos côtes avaient pu réclamer le droit d'entrer dans nos ports pour mailer une lettre, envoyer un télégramme ou acheter un journal, ou pour obtenir les secours d'un médecin au cas de maladie ou d'un chirurgien en cas d'accident, ou s'ils avaient eu le droit de prendre ou de débarquer un passager, même de porter secours aux habitants en cas de feu, d'inondation ou de maladie, d'acheter des matériaux ou un nouveau câble.

En d'autres termes, si les vaisseaux américains avaient eu la permission d'entrer dans la limite des trois milles, le ministre de la justice déclarait que nos pêcheries n'auraient pas été protégées, et que nos pêcheries côtières auraient été sans valeur. L'honorable monsieur dans une autre occasion continue à dire:

Une telle capitulation de la part du Canada signifierait l'abandon d'une partie considérable de l'héritage national du peuple canadien, qui éprouverait certainement un juste sentiment de réprobation pour ceux qui se seraient rendus coupables d'une si sérieuse négligence à remplir la charge de confiance qui leur avait été confiée.

Je pourrais continuer à multiplier ces citations, *ad nauseam*, mais en voilà assez pour démontrer clairement et distinctement que l'honorable monsieur a pris, pendant les négociations, une position entièrement différente de celle que le gouvernement a prise il y a douze mois. Ils ont fait absolument ce qu'ils déclaraient ne pouvoir être fait sans sacrifier l'héritage national du Canada. D'après leurs propres dires, ils ont fait absolument les mêmes choses qui, disaient-ils, détruiraient la valeur de nos pêcheries côtières, et plus que cela, ils ont, comme l'honorable ministre des finances l'a si souvent répété, fait ce sacrifice et subi cette humiliation après avoir surtout exaspéré un voisin très puissant avec qui l'honorable ministre nous dit qu'il est de notre plus haut intérêt de nous tenir en bons termes. Entr'autres choses l'honorable monsieur nous a donné un curieux aperçu de l'histoire secrète. Il paraît—et c'est une admission très remarquable, bien qu'il n'était que juste de la part du ministre des finances de la faire—que cette fameuse visite de Pâques en 1887 à M. Bayard, n'a pas été faite à l'instigation du ministre lui-même. Il paraît qu'il y avait un médiateur, qu'un troisième ambassadeur était concerné; il paraît que le gouvernement du Canada et le ministre des finances devaient beaucoup à l'intervention amicale de M. Erastus Wiman, qui a fait rencontrer le secrétaire d'Etat avec le ministre des finances. Je dois dire que je crois qu'en cela M. Wiman a rendu un très grand service à ce pays.

D'après ce qui a transpiré, je n'ai aucun doute que si M. Wiman n'avait pas proposé et arrangé cette entrevue, que si le ministre des finances n'avait pas été soit à Washington soit à New-York dans le but d'avoir une entrevue avec M. Bayard, que les dangers qui menaçaient le Canada ainsi que les complications dangereuses qui se faisaient, auraient amené un état de choses très périlleux. Je crois qu'il n'est dû qu'à un homme qui a été beaucoup maltraité et vilipendé par les collègues de l'honorable monsieur, par ses partisans et la presse qui supporte ces messieurs, si notre attention a été attirée ici dans le plus grand intérêt public sur les services que M. Wiman a rendus à son pays natal à cette occasion, et j'espère que l'honorable monsieur, ses collègues et leurs partisans et la presse, maintenant que le ministre des finances a pratiquement reconnu ce grand service de M. Wiman, parleront à l'avenir de ce monsieur avec tout le respect dû à celui qui a rendu un service important à son pays. C'est mon opinion que l'honorable ministre des finances a aussi rendu en cela un très grand service, car bien qu'il ait, comme ses collègues, été trompé par une politique mauvaise, cependant lorsqu'il vit la situation en face il a compris combien elle était critique; et à partir de ce temps il s'est appliqué sérieusement et avec énergie à nous faire sortir du dilemme dans lequel nous étions placés. Je ne puis m'empêcher de croire que l'honorable monsieur dans